

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS370

présenté par
M. Aboud

ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« population »

supprimer la fin de l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient en effet de ne pas s'arrêter à l'identification des déterminants, mais de s'engager dans des actions.